

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**Délibération n° DB 2024-073**

Date de la convocation : 12/09/2024

Membres en exercice : 23

Membres présents : 14

Membres votants : 16

Le dix-neuf septembre deux mille vingt-quatre, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mmes Danièle ANDREY, Valentine DION, Nadège LAMPSON-GUEILLOT et MM Roland CANIVENQ, Dominique DANNEAUX, Bruno DAUPHY, Jean DE POUILLY, Vincent FLEURY, Pierre LAURENT-CHAUVET, Christophe MANCEAUX, Michel MEIS, Désiré NANJI, Jean-Pol RICHELET, Benoît SINGLIT.

Représentés : Mme Françoise PAYEN donne pouvoir de vote à Mme Nadège LAMPSON GUEILLOT et M. Yann DUGARD donne pouvoir de vote à M. Benoît SINGLIT.

Secrétaire de séance : Mme Valentine DION

**OBJET : LEADER : APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU DOSSIER
CONGRES DES MEDECINS (CGNE) 2024**

Vu la délibération DC2022/55 du 02/06/2022 confiant délégation au Bureau communautaire notamment pour valider et autoriser des demandes de subventions pour les opérations programmées,

Entendu l'exposé du Président,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER la participation de la communauté de communes au Congrès National CGNE Collège Académique en 2024 à Strasbourg et son plan de financement prévisionnel tel qu'indiqué ci-dessous :**

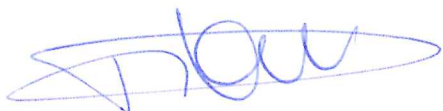
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		RECETTES PRÉVISIONNELLES	
Réservation du stand	14 038,08 €	LEADER	16 760,064 €
Habillage du stand	1 200 €	Autofinancement	4 190,016 €
Location d'une animation (et consommables)	1 892 €		
Réservation du matériel (cahier de commande)	1 300 €		
Hébergement	800 €		
Repas des intervenants	200 €		
Location d'un transport	300 €		

Frais de déplacement	350 €		
Achats de lots et goodies	700 €		
Autres petits matériels	170 €		
TOTAL	20 950,08 €	TOTAL	20 950,08 €

- **D'AUTORISER** le Président à solliciter une subvention au titre des fonds européens LEADER,
- **DE CHARGER** le Président ou son représentant de signer tous les actes à venir.

La secrétaire de séance,

Mme Valentine DION



Le Président,



Benoît SINGLIT